

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 24 mai 2019	N° 2019-290

Convocation du 17 mai 2019

Aujourd'hui vendredi 24 mai 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
Mme Agnès VERSEPUY à M. Alain TURBY
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Véronique FERREIRA
Mme Maribel BERNARD à Mme Emmanuelle CUNY
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Gérard DUBOS
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Yohan DAVID à M. Guillaume GARRIGUES
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE
Mme Dominique IRIART à Mme Chantal CHABBAT
M. Marc LAFOSSE à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU jusqu'à 10h30
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h00
M. Michel VERNEJOUL à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h00
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h10
M. Alain CAZABONNE à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 11h15
M. Nicolas FLORIAN à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h30
Mme Christine BOST à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 11h20
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 11h30
M. Didier CAZABONNE à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à partir de 11h40
M. Alain SILVESTRE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 11h40
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET à partir de 12h00
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 24 mai 2019	<i>Délibération</i>
	Direction générale Mobilité Direction du réseau transports urbains	N° 2019-290

**Projet d'aménagement d'un site de remisage de bus rue Vaquier à Bordeaux - Décision de faire -
Décision - Approbation**

Monsieur Christophe DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2016-69 du Conseil métropolitain du 12 février 2016, a été adoptée l'autorisation de programme « Ateliers tram et bus » qui prévoit la création d'un site de remisage temporaire de bus rue Vaquier à Bordeaux.

La flotte de bus de la Métropole est actuellement constituée de 406 bus. Le stationnement nocturne, le nettoyage, la maintenance et la recharge en carburants des bus sont réalisés dans les dépôts de la Métropole.

Le centre d'exploitation du Lac, rue Bougainville à Bordeaux, accueille environ 240 bus. Le dépôt de Lescure est actuellement en cours de rénovation. Ces travaux ont nécessité la création d'un dépôt provisoire de 74 bus sur le site de Bastide Niel à Bordeaux. En cours de restructuration, en 2021, le site de Lescure accueillera 160 bus. Le dépôt provisoire de Bastide Niel sera alors fermé et restitué aux aménageurs de la ZAC Bastide Niel. Fin 2023, à l'issue de la restructuration, le site de Lescure accueillera en complément 38 mobibus.

Les perspectives de développement du réseau de Bordeaux Métropole impliquent à très court terme une augmentation importante de la flotte de bus et la nécessité de créer, a minima, un troisième dépôt.

Le site de remisage temporaire de la rue Vaquier à Bordeaux est prévu pour répondre très rapidement à la nécessité d'accueillir une trentaine de bus articulés alimentés au gaz. La réalisation d'un troisième dépôt demeure une priorité absolue. D'autant plus que le site de Vaquier ne sera pas équipé d'atelier de maintenance ce qui impliquera des allers-retours de bus vers le dépôt du Lac.

Avec un accès sous le pont d'Aquitaine, le site de la rue Vaquier est situé sur une partie (environ 8 200 m²) de la parcelle cadastrée TM79 appartenant à la ville de Bordeaux. Cette parcelle, d'une surface de 38 396 m², doit accueillir également différents services métropolitains, en particulier le service archéologie et le service ouvrages d'art.

L'évolution constante du réseau TBM (Transports Bordeaux Métropole), l'augmentation régulière et importante de sa fréquentation conduisent à une nécessaire augmentation du parc de bus pour réaliser une offre en adéquation avec cette demande croissante. Ainsi, dans un premier temps, il vous est donc proposé de valider le jalon suivant pour la création d'un site de remisage d'une trentaine de bus rue Vaquier à Bordeaux.

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE
Bordeaux Création d'un site de remisage de bus rue Vaquier	Décision de faire	3,5 millions € HT	Opération 31P003O017 23 2313 AP

Après cette délibération favorable à ce projet, dans un second temps, une convention d'occupation domaniale globale incluant le remisage des bus et l'accueil d'autres services métropolitains sera soumise à votre validation. Elle indiquera précisément le montant de la redevance escompté par la commune.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5217-2,

VU la délibération n°2016-69 du Conseil métropolitain du 12 février 2016,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE ce projet fait l'objet d'un avancement programmé des études,

CONSIDERANT QUE ce projet, indispensable à l'accueil de bus du réseau TBM (en attendant la création du troisième dépôt de bus), revêt une importance majeure pour la continuité du service public des transports,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le descriptif du projet ainsi que son évaluation financière tels que décrits dans la fiche annexée à la présente délibération.

Article 2 : de valider le lancement des travaux.

Article 3 : d'autoriser le Président à signer tous les documents et actes nécessaires.

Article 4 : les dépenses seront imputées sur le budget annexe transport exercice 2019 à 2021 :

- Chapitre 23 – Article 2313 – Opération 31P003O017 : Bâtiments d'exploitation et réseau – CRB BBD – Autorisation de Programme n°31P003E08 pour la création des ateliers tram et bus.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 mai 2019

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 27 MAI 2019</p> <p>PUBLIÉ LE : 27 MAI 2019</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Christophe DUPRAT</p>
---	---

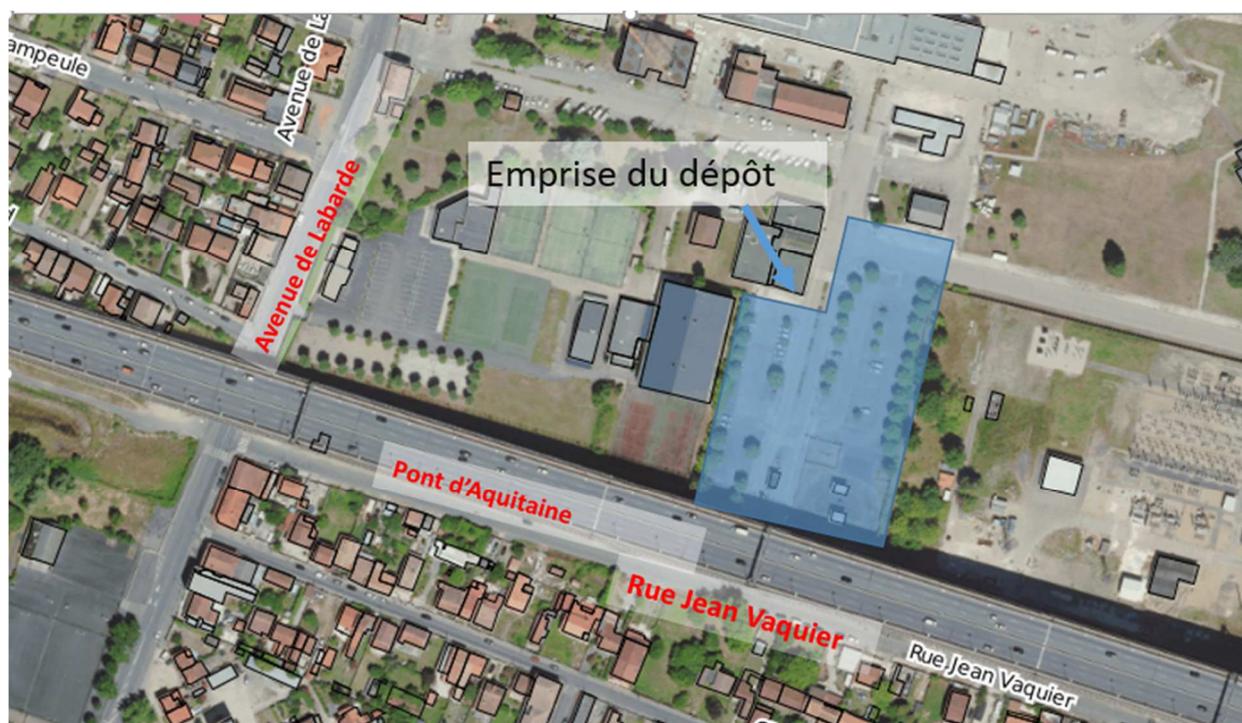
Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex

Service Bâtiments et Transition énergétique
Direction des Equipements et du Patrimoine de transport
Direction générale Mobilité

DEPOT RUE VAQUIER

CREATION D'UN SITE DE REMISAGE DE BUS RUE VAQUIER A BORDEAUX

SITUATION



DESCRIPTIF DU PROJET

L'évolution constante du réseau TBM, l'augmentation régulière et importante de sa fréquentation conduisent à une nécessaire augmentation du parc de bus pour réaliser une offre en adéquation avec cette demande croissante. Le site de remisage provisoire de la rue Vaquier à Bordeaux est prévu pour répondre à la nécessité d'accueillir une trentaine de bus articulés car le délai de réalisation d'un troisième dépôt n'est pas compatible avec cet impératif.

Avec un accès sous le pont d'Aquitaine, le site de la rue Vaquier est situé sur une partie de la parcelle cadastrée TM79 appartenant à la ville de Bordeaux. Ce site de remisage doit être aménagé pour le stationnement d'une trentaine de bus articulés alimentés au gaz et le stationnement d'une trentaine de véhicules légers. Il sera équipé d'un compresseur de gaz, d'un réseau de distribution et de recharge en gaz, d'une station de lavage, d'un hangar de maintenance pour l'entretien courant et des modulaires pour les bureaux et les vestiaires-sanitaires du personnel TBM.

Le site sera déclaré au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

COÛT DE L'OPERATION	3,5 millions d'euros
CALENDRIER PREVISIONNEL	Etudes : 1° semestre 2019 Travaux : 2° semestre 2019 et 1° semestre 2020 Mise en service : juillet 2020
PILOTAGE DE L'OPERATION	Direction Générale Mobilité – Direction des Equipements et du Patrimoine de transport